
Coworking, fab labs et living labs

État des connaissances sur les tiers lieux

Coworking, fab labs and living labs: state of knowledge on third places

Arnaud Scaillerez et Diane-Gabrielle Tremblay



Éditeur

Université des Sciences et Technologies de
Lille

Édition électronique

URL : <http://tem.revues.org/4200>

DOI : [10.4000/tem.4200](https://doi.org/10.4000/tem.4200)

ISSN : 1950-5698

Référence électronique

Arnaud Scaillerez et Diane-Gabrielle Tremblay, « Coworking, fab labs et living labs », *Territoire en mouvement Revue de géographie et aménagement* [En ligne], 34 | 2017, mis en ligne le 16 juin 2017, consulté le 12 novembre 2017. URL : <http://tem.revues.org/4200> ; DOI : [10.4000/tem.4200](https://doi.org/10.4000/tem.4200)

Ce document a été généré automatiquement le 12 novembre 2017.



Territoire en mouvement est mis à disposition selon les termes de la licence Creative Commons Attribution 4.0 International.

Coworking, fab labs et living labs

État des connaissances sur les tiers lieux

Coworking, fab labs and living labs: state of knowledge on third places

Arnaud Scaillerez et Diane-Gabrielle Tremblay

Introduction

- 1 Dans le cadre de la nouvelle « révolution industrielle 4.0 », d'une société dite collaborative ou de la ville interactive, le numérique est porteur d'espoir de développement des territoires et contribue à la création de nouvelles formes d'emplois et d'activités. De nouveaux modes d'organisation du travail se déploient, ce qui contribue à rendre souhaitable l'implantation de tiers-lieux sur différents territoires. Dès la fin des années 1980, le sociologue Ray Oldenburg (Oldenburg, 1989) met en exergue une nouvelle tendance : le travail hors des murs de son entreprise et même en dehors de son domicile (Suire, 2013), notamment au sein de tiers-lieux.
- 2 Les tiers-lieux, nommés aussi troisième lieu (*third place*), correspondent à un entre-deux possédant des caractéristiques communes à la sphère privée et à la sphère professionnelle. Ces lieux ont été créés au départ pour relancer les interactions sociales dans des villes d'Amérique du Nord en perte de vitesse économique. Depuis, différents auteurs ont ajouté certains critères à la définition, la rendant alors plus large et plus intégrable à d'autres circonstances (Smits, 2015) et à d'autres pays. Dès lors, pour être un tiers-lieu, il faut que ce modèle de partage soit :
 - Neutre (donc ni à la maison, ni chez son employeur) d'où le troisième lieu (Oldenburg, 1989) ;
 - Libre d'accès, donc ouvert à tous sans aucune restriction, notamment quant à l'activité exercée (Oldenburg, 1999) ;
 - Propice aux rencontres et aux échanges (la configuration du lieu doit faciliter la conversation, avec la présence de salles de réunion notamment ou simplement des lieux de convivialité comme celui réservé à la pause-café ou au lunch (Guenoud et Moeckli, 2010).

- 3 Par ces premiers éléments, on pourrait en déduire que les cafés mettant à disposition du wifi gratuitement (comme les Starbucks) pourraient être considérés comme des tiers-lieux. Il n'en est rien car, pour qu'un troisième lieu se forme, il faut aussi que soient instaurés deux autres éléments :
- La fréquence d'utilisation par les mêmes usagers (finalement, avec ce quatrième élément, les Starbucks pourraient représenter un tiers-lieu pour des clients habitués à venir y travailler et à échanger (Gershenfeld, 2005) ;
 - Et aussi et surtout pour qu'un tiers-lieu soit reconnu comme tel, il faut que le savoir (ou la fabrication) qui en résulte et qui émane des échanges entre les habitués du lieu subsiste même après la fin de la collaboration, voire même après la fermeture du lieu et la fin des rencontres entre les acteurs. Et c'est sans doute cet élément qui différencie les lieux ouverts au public (comme les Starbucks, par exemple) d'un troisième lieu propice au travail et au partage de connaissances (Liefoghe, 2016).
- 4 Cet article, issu d'une étude pour le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada¹, a pour but de mieux comprendre l'état des connaissances concernant ces nouvelles formes d'organisation au travers de trois axes principaux que sont l'économie collaborative, le travail et les territoires. Cette posture sera justifiée dans la première partie. Quelle que soit la forme adoptée, les tiers-lieux (espaces de coworking, fab labs et living labs) semblent favoriser la collaboration (notamment professionnelle) et la créativité (y compris à l'échelle d'un territoire (Guenoud et Moeckli, 2010)). Pour autant, la littérature n'est pas encore parvenue à les définir avec précision, ni à documenter les résultats pouvant être obtenus dans ces espaces. Après avoir expliqué la méthodologie retenue, notre article, fondé sur un travail de synthèse des connaissances, présentera l'état de l'art des recherches menées à ce jour sur le sujet (nous avons retenu 837 références pour ce faire) et en présentera une analyse critique.

1. La récolte des données sur les tiers-lieux

- 5 L'objet de notre recherche était de regrouper et de mieux comprendre l'état des connaissances concernant les nouvelles formes d'organisation que sont les espaces de coworking, les living labs et les fab labs qui sont à ce jour les catégories de tiers-lieux les plus répandues. Dès lors, nous avons utilisé la méthode de la revue systématique, celle-ci étant considérée comme la plus fiable (Petticrew et Roberts, 2006). En suivant cette méthode, nous avons décomposé le processus de la sélection des écrits en deux grandes étapes.

1.1. Première phase : présélection des données (de 837 à 342 références)

- 6 La première étape de présélection consiste à retenir le nombre le plus large possible des contributions sur le sujet. Cela permet de réduire le biais de subjectivité dans la sélection des sources et de laisser le processus de détermination des éléments à inclure dans la synthèse perméable aux sujets qui n'auraient pas été inclus a priori. Ensuite, notre objectif fut d'identifier, à travers une première lecture rapide des textes présélectionnés, les principaux thèmes et concepts traités dans la littérature. La localisation des écrits dans la phase de présélection s'est appuyée sur une double démarche : la recherche

électronique et la recherche manuelle au sein des bibliothèques du réseau des Universités du Québec.

- 7 La démarche initiale a donc consisté à effectuer une recherche électronique :
 - Dans les banques d'articles scientifiques multidisciplinaires et spécialisées en sciences humaines et sociales, soit principalement ces sources accessibles directement via la Biblio@distance de la Téléuq : Academic Search Complete, Business Source Complete, Wiley Business Source Premier, Science Direct, Springer, Cairn, Thèses, Ebsco (regroupant Academic Source Premier, Business Source Premier, Econlit, ERIC, FRANCIS, PASCAL, Psychology & Behavioral Sciences Collection, PsycINFO, SocINDEX) ;
 - Dans les banques nationales des thèses au Québec, au Canada et à l'international, et dans le fichier des projets de thèse enregistrés en France notamment ;
 - Sur Internet, en utilisant le moteur de recherche Google pour les rapports institutionnels et Google Scholar pour les contributions universitaires.
- 8 Pour cette première étape, nous avons effectué la recherche de façon systématique dans chacune des bases, avec les mots-clés coworking, living lab, fab lab et fablab (car on retrouve les deux appellations dans les bases), mais aussi laboratoire de fabrication ou encore atelier de fabrication numérique.
- 9 Pour connaître les publications gouvernementales ou officielles qui pourraient ne pas être dans les bases de données mentionnées ci-dessus, nous avons fait des recherches au sein des sites des ministères et associations qui s'intéressent au travail et à la gestion des ressources humaines afin d'identifier aussi les « bonnes pratiques » en la matière.
- 10 Nous avons passé en revue la littérature grise, à savoir : les sites des Ministères canadiens, québécois (dont ministère des Affaires Sociales et d'Occupation du territoire - MAMOT, ministère de la Culture et des Communications, ministère de l'Économie, de l'Innovation et des Exportations) ; les sites des Ministères français (de l'économie et des finances, de l'économie sociale et solidaire, le développement local, le développement des régions, ou encore de l'égalité des territoires, et de l'innovation) ; les sites des institutions européennes et de l'Organisation Internationale du Travail dont les activités sont en lien avec le numérique, les territoires, le développement territorial, économique, du travail, de l'emploi.
- 11 Ensuite, pour compléter la recherche, nous avons aussi retenu certaines contributions mentionnées dans les références bibliographiques des écrits sélectionnés et nous avons identifié d'autres mots-clés dans les textes, que nous avons ensuite utilisés dans les bases de données précédemment citées. Il s'agit des termes suivants : backspace, creative space, foulab, hacklab, hackerspace, hackspace, learning lab, laboratoire vivant, laboratoire d'échanges, échanges collaboratifs, madlab, makerspace, makerlab, troisième lieu, tiers-lieu, third place, third space.
- 12 En tout, 837 références ont été repérées ; le tableau 1 en donne la ventilation par catégorie d'espace.

Tableau 1 : Ventilation des références par type de tiers-Lieux

Catégories de lieux	Nombre de références trouvées
Co-working	123

Fab lab	126
Hack lab	207
Living lab	166
Makerspace	106
Tiers-lieux	109
TOTAL	837

13 Les 837 références ont alors été réparties en cinq grandes thématiques :

1. L'économie est la première thématique retenue. Elle englobe notamment l'économie au sens général du terme, l'économie de la fonctionnalité ou encore la consommation collaborative (67).
 2. La thématique du travail (173 références) : celle-ci renferme toute la littérature en lien avec l'emploi, l'organisation du travail, la gestion, le management, la flexibilité, les conditions de travail.
 3. La recherche sur les tiers-lieux aborde aussi les territoires, tant pour le questionnement sur leur implantation que sur leur impact (102).
 4. Les sciences et techniques, dans une acception large : cette catégorie comprend des études en lien avec la santé, la médecine, la biochimie, les technologies, la technique et le domaine de l'informatique (401).
 5. Les innovations, qui portent aussi sur la sociologie de l'innovation ou encore sur le milieu innovateur (104).
- 14 Bien que comprenant la majorité des études sur les tiers-lieux, la quatrième catégorie (sciences et techniques) n'a pas été retenue puisqu'elle recense essentiellement des articles décrivant une recherche menée au sein de laboratoires de fabrication, non dans un but scientifique mais principalement dans un but promotionnel. Ces données portent moins sur une analyse que sur une description de la fabrication d'un prototype. De plus, cette catégorie comporte un nombre important de recherches techniques portant sur la haute technologie ou les « sciences dures », comme la biochimie, mais finalement pas les études en sciences humaines. Les écrits sur ces sujets sont majoritairement constitués d'études et d'enquêtes de terrain portant sur des réalisations concrètes. Il y a aussi un nombre important d'études descriptives rédigées par des professionnels de la technologie. Leur utilisation dans cette analyse n'a donc pas été jugée pertinente.
- 15 De même, la cinquième catégorie (les innovations) consiste en des études abordant principalement le concept d'innovation, cependant la référence aux tiers-lieux y est secondaire et sert surtout à donner un exemple de pratique, mais sans analyse de fond sur notre sujet.
- 16 En somme, pour que la synthèse puisse correspondre aux attentes de cet article, les trois premières catégories ont été retenues, soit 342 références. Ces trois axes (économie, travail et territoires) nous serviront d'angle d'approche pour les deux prochaines parties.

1.2. Deuxième phase : sélection des données (de 342 à 69 références)

- 17 Nous avons procédé, pour chacun des 342 documents présélectionnés, à une lecture approfondie et à une vérification rigoureuse de la qualité. Nous avons alors pu élaguer pour ne retenir que les textes jugés pertinents pour notre synthèse au travers des cadres d'analyse utilisés, de la qualité des apports critiques, de la pertinence de la réflexion et des résultats obtenus par ces recherches.
- 18 Nous avons ensuite effectué une deuxième vague de présélection de textes, puis de sélection avec lecture approfondie des recherches les plus exhaustives sur la thématique des tiers-lieux, nous permettant ainsi de dresser un bilan de la recherche. Il s'agissait là de sélectionner les recherches pouvant apporter un éclairage sur les notions et une analyse précise sur les résultats pouvant être attendus de ces tiers-lieux et ce, dans les domaines des sciences sociales et de gestion, les disciplines identifiées pour la recherche. Les 69 références retenues sont citées dans notre bibliographie à la fin de cet article.

2. État de la littérature sur les tiers-lieux

- 19 Au travers des trois grandes thématiques de recherche que nous avons retenues, à savoir l'économie (67 références), le travail (173) et les territoires (102), nous pouvons en déduire un état synthétique de la littérature sur les tiers-lieux.

2.1. Les nouvelles approches économiques liées aux tiers-lieux

- 20 Les tiers-lieux représentent des dispositifs destinés à faciliter les échanges, le partage et la collaboration. Leur action peut alors s'inscrire dans le cadre de la nouvelle économie, particulièrement l'économie collaborative, qui repose sur la production de valeurs en commun et sur de nouvelles formes d'organisation de travail (Botsman et Rogers, 2010). L'économie collaborative promeut, en effet, les modes de vie collaboratifs (tels que le co-working), la consommation collaborative (Felson et Spaeth, 1978) ou la production contributive comme la fabrication d'outils numériques ou encore d'imprimante 3D que l'on peut retrouver au sein des fab labs (Vak *et al.*, 2015 ; Devendorf *et al.*, 2016 ; Fleischmann *et al.*, 2016).
- 21 Ces nouvelles théories économiques valorisent la collaboration, la mutualisation et le partage, ce qui sert alors de terreau fertile à l'implantation de tiers-lieux. Ceux-ci contribuent à la mise en commun soit d'un espace (le co-working), soit d'un travail de réflexion (le living lab), soit d'outils (les fab labs). Au sein de ces dispositifs, l'économie collaborative peut revêtir des formes diverses telles que l'économie de partage, l'économie circulaire (Le Moigne, 2014) ou encore l'économie de la fonctionnalité (Van Niel, 2015). Ces démarches et pratiques collaboratives peuvent alors être vues comme participant à une économie de la frugalité (Radjou et Prabhu, 2015) ou encore de sobriété heureuse, nommée aussi de simplicité volontaire (Boisvert, 2005).
- 22 En somme, en accord avec certaines valeurs de la nouvelle économie (McDonough et Braungart, 2011), la plupart des tiers-lieux s'inscrivent dans une volonté plus large de décroissance (Sempels et Hoffmann, 2013), de lutte contre l'obsolescence programmée

(Geldron, 2013) et de remise en cause des dogmes néolibéraux traditionnels (Rifkin, 2014), compte tenu de la nécessité de réduire l'impact de l'hyperconsommation sur l'environnement. Cette nouvelle économie collaborative met d'ailleurs en avant la marchandisation de l'usage d'un bien et non la vente d'un bien en lui-même, dans une perspective écologique et de développement durable (Gaglio et Lauriol, 2011). La dimension de protection environnementale s'accroît davantage encore par le fait que les tiers-lieux contribuent à réduire les temps de trajet domicile-travail de certains travailleurs (Aguilera, 2008 ; Berhault, 2010 ; Tremblay et Scaillez, 2016) et donc la réduction des émissions de gaz à effet de serre.

2.2. Les nouvelles approches du travail liées aux tiers-lieux

- 23 Les tiers-lieux peuvent participer à une nouvelle perspective du travail (2.2.1.), qui contribue à une approche conceptuelle et typologique bien plus précise de ces espaces. Ces apports facilitent la compréhension de leur rôle en termes d'évolution des pratiques professionnelles, sur le plan des connaissances, comme des compétences (2.2.2.), dans le nouveau contexte économique précédemment évoqué.

2.2.1. Une perspective modifiée du travail

- 24 Les tâches professionnelles et les relations d'emploi sont devenues, au fil du temps, plus complexes et diversifiées et nécessitent d'être redéfinies (Paris et Lê, 2016). Les organisations recherchent le moyen d'augmenter la créativité de leurs salariés et de développer l'innovation organisationnelle (autonomie, polyvalence, développement d'actions collectives, travail en équipe, par exemple : Guenoud et Moeckli, 2010). Les tiers-lieux incitent à faire travailler ensemble des personnes d'horizons différents qui se réunissent autour de pratiques, d'objectifs et de valeurs partagées (Scaillez et Tremblay, 2016a).
- 25 Ces espaces peuvent alors modifier le rapport au travail, et surtout au lieu de travail pour le cas des fab labs et des espaces de co-working. Ils correspondent aux attentes des anciennes comme des nouvelles générations, ces dernières souhaitant apparemment encore moins d'encadrement et de niveaux hiérarchiques ainsi qu'une autonomie et une responsabilisation accrues, pour de meilleures conditions de travail (Moriset, 2011 ; Vidal, 2015). Ils peuvent aussi répondre aux souhaits de la plupart des travailleurs, quel que soit leur âge, en offrant une amélioration de leur qualité de vie au travail et hors travail (Foth *et al.* 2016 ; Jebli et Tremblay, 2016 a, b ; Poslad *et al.*, 2015 ; Tremblay, 2016). Ces lieux peuvent aussi contribuer à la relance de l'activité professionnelle des personnes, tout en améliorant leurs conditions de vie (Lafontaine *et al.*, 2013). Certaines études mettent enfin en avant la possibilité offerte par les tiers-lieux de rééquilibrer les rôles joués par les deux sexes, sans que l'un n'ait à sacrifier son rôle parental ou sa vie professionnelle. En somme, ils offrent une vision renouvelée et alternative de l'organisation du travail qui peut intéresser nombre de travailleurs autonomes, de salariés et d'employeurs, sexe et âges confondus (Scaillez et Tremblay, 2016b).

2.2.2. Conceptualisation des tiers-lieux au profit du travail

- 26 La littérature permet de préciser la définition et la typologie des tiers-lieux, apportant alors une meilleure connaissance de ces dispositifs.

Le living lab, apports conceptuels

- 27 Ce dispositif a été inventé à la fin des années 1990 au Massachusetts Institut of Technology - MIT Media Lab, puis développé en Europe avec la création, en 2006, d'un réseau européen des living labs, European Network of Living Labs (Eskelinen *et al.*, 2015). Il existe aujourd'hui plus de 370 living labs dans une quarantaine de pays à travers le monde (Deskmag, 2017).
- 28 Un living lab (LL), nommé aussi laboratoire vivant, est une méthode permettant d'offrir à un projet des propositions de solutions émanant des usagers eux-mêmes (Niitano *et al.*, 2006 ; Kusiak, 2007 ; Schumacher et Feurstein, 2007 ; Schumacher et Niitano, 2008). Il s'agit donc d'un troisième lieu, mais pas nécessairement dans le sens matériel du terme, car une réflexion en mode LL n'a pas besoin d'un lieu défini pour s'accomplir (Dubé *et al.*, 2014 ; Lehmann *et al.*, 2015). Il s'agit avant tout d'un mode de pensée permettant de stimuler toutes les formes d'intelligence présentes sur le territoire (Bergvall-Kåreborn *et al.*, 2009). Il peut s'agir aussi bien de connaissances d'experts que de savoirs profanes, puisque les échanges et mélanges communautaires contribuent à la créativité en mettant sur un même plan les apports de tous types de contributeur (Giannetti et Simonov, 2009). La démarche LL peut aussi faciliter la participation citoyenne à la réflexion, puisqu'elle permet d'encadrer, au travers d'une méthode, les initiatives locales en mobilisant les ressources du territoire (Kalle *et al.*, 2015). Un LL agit sur la prise de conscience d'appartenir à ce territoire, ce qui stimule davantage encore la concertation (Fu et Lin, 2014).

Les espaces de co-working, apports conceptuels

- 29 Les espaces de co-working se sont créés sur le modèle développé en 1983 par Howard Schultz, le créateur et président directeur général de Starbucks, qui souhaitait exporter la tradition du salon de café italien en Amérique du Nord et implanter des lieux facilitant les rencontres (Moriset, 2016). L'apport du numérique et son déploiement au cours des années 2000 a permis de développer ces initiatives et de réellement créer des lieux de partage propices au travail. Les espaces de travail collaboratifs sont nés dans la foulée et leur nombre croît de manière exponentielle chaque année. En 2017, on en dénombre 13 800 à travers le monde (Deskmag, 2017).
- 30 L'espace de co-working représente une solution alternative permettant de travailler à distance, mais sans se retrouver seul à son domicile. Il se situe entre le bureau et la maison (Oldenburg, 2000). Le principe consiste à louer des locaux à plusieurs, ce qui aide à réduire les coûts tout en encourageant le réseautage et l'échange de connaissances (Scaillerez et Tremblay, 2016a). Même si ces lieux sont essentiellement utilisés par des travailleurs autonomes, les salariés peuvent aussi les utiliser pour y télétravailler.
- 31 Certains de ces espaces se regroupent par catégorie de métiers possédant des liens de connexité les uns avec les autres (Loechel et Legrenzi, 2013 ; Murray *et al.*, 2010). Ils peuvent aussi se créer dans le but de faciliter l'activité entrepreneuriale, laquelle se veut ainsi à la fois collective et innovante (Fabbri et Charue-Duboc, 2012). Le lieu devient alors une entité structurée dont la représentation peut prendre la forme d'un animateur (Pierre et Burret, 2014). Celui-ci va organiser des rencontres et des événements multiples tout au long de l'année afin de rendre possible les rencontres et les échanges pour le bien de l'activité des co-workers (Fabbri et Charue-Duboc, 2016).

- 32 En somme, les espaces de coworking sont aussi des lieux de vie et d'animation où l'on organise régulièrement des rencontres et des événements à l'intention des utilisateurs des lieux (Scaillerez et Tremblay, 2016a). Il s'agit d'un lieu dont l'objectif est de faciliter les échanges, ce qui a pour effet de stimuler la créativité, l'esprit d'initiative et le sentiment d'appartenance à une même communauté (Tremblay et Scaillerez, 2016).
- 33 Il faut cependant souligner que la logique de réunir des activités professionnelles d'un même domaine ne se vérifie pas toujours. Les espaces de co-working sont majoritairement urbains, mais de nombreux projets émergent pour gagner aussi les banlieues. Des espaces sont aussi présents en milieu rural où les problématiques et les enjeux ne sont pas nécessairement les mêmes ; les activités professionnelles des co-workers y sont alors plus diversifiées (Ruyter *et al.*, 2007 ; Ruyter et Pelgrim, 2007).

Le fab lab, apports conceptuels

- 34 Les fab labs, nommés aussi laboratoires de fabrication, ont été créés au sein du Center for Bits and Atoms (CBA) du MIT afin de permettre à toute personne de devenir acteur de la fabrication technologique plutôt qu'en être un simple spectateur (Gershenfeld, 2005). Le tout premier fab lab y fut d'ailleurs créé en 2001. Ainsi, de la même façon qu'Internet a permis le web collaboratif et, de fait, l'élaboration d'outils de partage, le CBA souhaite faire des fab labs la suite logique de la révolution numérique en donnant à tous la possibilité de fabriquer des outils numériques. Le MIT souhaite par ce biais démocratiser la fabrication numérique. Le réseau des fab labs initié également par le MIT en a répertorié près de 1 000 à ce jour (Deskmag, 2017).
- 35 Fab lab est la contraction de « fabrication laboratory », ou encore laboratoire de fabrication. Il s'agit d'un lieu destiné à faciliter les rencontres, mais aussi le partage, ainsi que les échanges de savoirs et compétences techniques de ses utilisateurs. Ces espaces de fabrication numérique mettent à disposition de toutes personnes (gratuitement ou à moindre frais) leurs machines et leurs outils dans le but d'aboutir à la fabrication d'un objet ou d'innovations numériques. Ils facilitent un apprentissage par la pratique et par un partage de compétences (Bosqué, 2015). En somme, au sein d'un fab lab, toute personne ayant une idée peut bénéficier d'un lieu pour faire des essais (prototypage), puis créer librement et rapidement un objet physique ou numérique, car le lieu met à disposition les moyens nécessaires (Troxler et Wolf, 2010). Dans un fab lab, la coopération peut permettre par exemple la création de machines à commande numérique, comme une imprimante 3 D (Fastermann, 2014 ; Allen, 2013 ; Fleischmann *et al.*, 2016).

Proposition de typologie des tiers-lieux

- 36 I. Capdevila (2015) fut le premier à apporter une réelle proposition de typologie de ces nouveaux espaces en les classant selon leur mode de gouvernance, leur activité respective d'exploitation ou d'exploration. Toutefois, notre analyse sur cet état des lieux des connaissances peut nous permettre de donner à notre tour quelques précisions sur ces espaces et de proposer une typologie orientée plutôt sur les acteurs qui utilisent ces tiers-lieux.
- 37 Les fab labs sont des laboratoires communautaires propices aux échanges de connaissances et de ressources de diverses personnes appartenant à un domaine professionnel particulier tel que ceux du web, des technologies de l'information et de la

communication (TIC), mais aussi de ceux des arts et des sciences, par exemple (Bosqué, 2015).

- 38 Le living lab est également un lieu de rencontre et d'échange avec comme objectif premier de développer un projet innovant en commun (Dubé *et al.*, 2014). Il correspond davantage à une démarche méthodologique. Il semble orienter la réflexion non pas au travers des compétences de ses membres, mais davantage sur les besoins de ceux qu'il sert puisque les projets sont portés par les usagers eux-mêmes (Lehmann *et al.*, 2015).
- 39 Les espaces de co-working s'approchent de la philosophie des deux lieux précédents par la démarche collaborative et les échanges souhaités par les membres (les co-workers) ; en revanche cette émulation de groupe et les partages de connaissances sont espérés sans pour autant être une obligation (Scaillez et Tremblay, 2016a). Les co-workers peuvent travailler de concert sur des projets, mais s'ils ne le font pas, les espaces peuvent continuer à exister et à posséder une légitimité. De même, certains projets peuvent être tentés et connaître l'échec, sans pour autant que cela signifie la fin de vie de l'espace, car il n'y a pas une obligation de résultat (Tremblay et Scaillez, 2016).
- 40 En somme, il serait possible de catégoriser ces tiers-lieux par les acteurs qui les composent :
- Le living lab comme lieu d'appropriation et d'expérimentation collective, une communauté de penseurs ;
 - Le fab lab comme lieu de mise en place d'expériences et d'échanges de pratiques entre fabricants ;
 - Les espaces de co-working, comme lieu d'échanges et de partage, une communauté de réseautage.

2.3. Les nouvelles perspectives territoriales ouvertes par la présence de tiers-lieux

- 41 Plusieurs études portant sur les tiers-lieux abordent la thématique de leur impact sur les territoires concernés (Moriset, 2011 ; Smits, 2015). La présence des tiers-lieux peut élargir l'accès équitable aux technologies de l'information et des communications, encourager l'acquisition de connaissances numériques et la participation, mais aussi permettre d'exploiter de nouveaux débouchés (Vidal, 2015) et réduire le fossé numérique (Moriset, 2011). Dès lors, la volonté de réduire les temps de trajet et d'amener le travail au plus proche des travailleurs (Foth *et al.*, 2016 ; Poslad *et al.*, 2015) participe à la justification de la présence des tiers-lieux sur un territoire donné, notamment pour réduire le temps de trajet domicile-travail dans les espaces urbanisés, ou pour réduire la distance domicile-travail dans les espaces ruraux.
- 42 La littérature sur le sujet tend à mettre en avant le fait que les tiers-lieux participent à la revitalisation territoriale des zones rurales (Huyghe, 2015) et de certains secteurs urbains en perte de vitesse économique (Liefoghe, 2016) en facilitant l'insertion de la jeunesse, en améliorant les conditions de vie, en relançant l'activité professionnelle tout en rendant le territoire attractif (Lafontaine *et al.*, 2013).
- 43 Toutefois, compte tenu des répercussions que peuvent entraîner les nouvelles technologies sur la population dans tous les aspects de leur vie (Moriset, 2011 ; Vidal, 2015), des changements doivent être apportés par les institutions et les gouvernements pour appuyer les pratiques en question. Les autorités locales souhaitent d'ailleurs faciliter

leur implantation afin de permettre à ces nouvelles formes d'organisation de participer à la prospérité de certains territoires en perte de vitesse économique et démographique (Liefoghe, 2015). D'ailleurs, en ce qui concerne les acteurs de ces territoires, les écrits font état de disparités entre villes et campagnes en matière d'implantation de tiers-lieux (Huyghe, 2015) et insistent sur le manque de réseau (Huyghe, 2015 ; Lafontaine *et al.*, 2013).

- 44 La littérature inventoriée permet alors de repérer certains champs d'analyse en émergence. Certains auteurs cherchent à démontrer la nécessité de développer un maillage territorial cohérent qui réponde à des besoins réels (Beaume et Susplugas, 2010). Cela éviterait de mettre en place trop de tiers-lieux dans certaines zones (comme les grandes agglomérations) et permettrait d'en positionner davantage dans des zones où il y en a peu (Huyghe, 2015) par rapport aux attentes des travailleurs et des employeurs (comme dans les régions éloignées, mais aussi les petites villes et les banlieues des grandes agglomérations).

Conclusion

- 45 Les tiers-lieux apparaissent comme l'une des solutions prometteuses adaptée aux nouvelles formes de travail, sur les territoires au sein desquelles ces lieux et dispositifs sont implantés. Depuis 2012, les recherches de la communauté scientifique ont considérablement augmenté, à l'instar du nombre de thèses de doctorat sur ces mêmes sujets (30 entre 2012 et 2017). Ce nouvel engouement atteste que les tiers-lieux méritent une attention particulière car ils peuvent apporter des réponses précises à certains enjeux sociétaux et économiques. Pour autant, l'implantation de ces nouvelles formes de travail collaboratif peut entraîner un certain nombre de risques et pose de nouvelles questions n'ayant pas encore trouvé leurs solutions.
- 46 La littérature sur les tiers-lieux n'aborde pas encore suffisamment certains thèmes pourtant essentiels à leur compréhension, tels que des études sur leurs créateurs, leurs utilisateurs ou bien encore les résultats de leur activité sur l'emploi, l'activité économique, l'écologie ou la dynamique du territoire qui les accueille, par exemple.
- 47 De même, il semble que la gouvernance de ces dispositifs présente parfois quelques difficultés. Si certaines personnes à l'origine de ces initiatives les voient comme un mode d'accès plus démocratique à diverses technologies, échanges de savoirs et lieux de travail, des tensions peuvent parfois apparaître entre les utilisateurs et remettre en question les avantages associés à leur démocratisation. La communication sur l'existence et l'impact de ces tiers-lieux apparaît alors essentielle en matière de développement territorial ; or ce thème est peu présent dans la littérature. Il serait donc intéressant de développer des instances de concertation, mais il ne faut pas en créer trop, au risque de perdre la cohérence de l'action et la compréhension par le public de leur rôle et de leur utilité (Bourdeau-Lepage *et al.*, 2015).
- 48 Nous pouvons aussi noter la présence de nombreuses recherches renvoyant à un seul champ disciplinaire et portant sur la présence d'un tiers-lieu dans une localité en particulier, telle une région ou une ville. Mais au final, peu d'études de plus grande envergure existent sur ces sujets, comme des études pluridisciplinaires ou comparées (comparaisons des pratiques entre plusieurs pays, entre régions, entre tiers-lieux).

- 49 De même, les études portant sur les rapports unissant les tiers-lieux avec l'innovation et l'entrepreneuriat se développent, mais les recherches sur le sujet n'en sont qu'au début, ce qui empêche pour le moment d'en déduire des résultats significatifs quant à l'impact de ces dispositifs sur ces deux domaines. Néanmoins, nous pouvons citer certaines recherches qui établissent un lien entre espaces de coworking et entrepreneurs innovants (Fabbri et Charue-Duboc, 2012), ou inscrivent ces mêmes lieux dans un contexte d'innovation ouverte (Fabbri et Charue-Duboc, 2016), en soulignant aussi l'importance de l'animateur (Pierre et Burret, 2014).
- 50 Les tiers-lieux peuvent aussi engendrer quelques risques. Ainsi, en facilitant le *Do It Yourself* (Kuznetsov et Paulos, 2010 ; Rognoli *et al.*, 2015 ; Tanenbaum *et al.*, 2013) et le *Make almost anything* (Gershenfeld, 2005), ces espaces pourraient contribuer, à terme, à une ubérisation des savoirs et des connaissances. Il s'agirait alors d'une négation des compétences acquises par certains au profit d'une pseudo-connaissance universelle. La possibilité qu'offrent ces lieux (notamment les fab labs) de réaliser ou de construire par soi-même tels ou tels biens (imprimante 3D, outils de bricolage, de mécanique, objets de menuiserie... : Devendorf *et al.*, 2016) pourrait contribuer à une perte des niveaux de technicité (savoirs techniques et artisanaux de pointe) et des compétences réelles des professionnels au profit d'une généralisation des créations amateurs. On pourrait alors redouter un effet de déqualification des acteurs qui utilisent ces lieux et leurs dispositifs, mais aussi des risques de blessures ou de santé avec des instruments non normés. Il est alors peut-être nécessaire d'encadrer ces nouvelles formes d'activité émanant du numérique, ou du moins les produits qui en découlent.
- 51 Cette nouvelle économie guidée par les avancées technologiques et les tiers-lieux pourrait aussi entraîner certaines déviances, telles que de nouveaux risques professionnels, ou dégrader les conditions de travail en facilitant la pénétration du travail dans toutes les sphères de la vie de l'utilisateur de ces lieux ou encore réduire sa capacité à se déconnecter à volonté. Ces dérives iraient d'ailleurs à l'encontre des raisons premières pour lesquelles les tiers-lieux ont été créés. Or, pour le moment, la littérature grise (rapports ministériels, jurisprudence, textes de lois) demeure peu élaborée sur ces nouvelles problématiques (Scaillez et Tremblay, 2016b). Pourtant celles-ci pourraient revêtir une importance plus grande dans les prochaines années, compte tenu de la multiplication de ces lieux à travers le monde. Il semble donc important de poursuivre les recherches dans ces nouvelles voies.

BIBLIOGRAPHIE

Aguilera A., 2008, Business travel and mobile workers, *Transportation Research Part A: Policy and Practice*, vol. 42, n° 8, p. 1109-1116.

Allen J., 2013, Start-up Manufacturing: 3D Printing, Fab Labs, Hackerspaces, Shapeways Inc., URL: <https://www.slideshare.net/JimAllenMBABSEEPMT/iedc-presentation-1-2713-jim-allen-shapeways2>.

- Beaume R., Susplugas V., 2010, « Les plate-formes d'innovation : des facteurs de compétitivité des territoires », *Annales des Mines - Réalités industrielles*, Août, vol. 3, p. 65-69.
- Bergvall-Kåreborn B., Ihlström Eriksson C., Ståhlbröst A., Svensson J., 2009, A milieu for innovation – defining Living Lab, *2nd ISPIM Innovation Symposium*, New York, NY.
- Berhault G., 2010, Les technologies de l'information au service du développement durable des territoires », *Revue française d'administration publique*, vol. 134, p. 385-394.
- Boisvert B., 2005, *L'ABC de la simplicité volontaire*, Montréal, Éditions Écosociété.
- Bosqué C., 2015, Enquête au cœur des FabLabs, hackerspaces, makerspaces. Le dessin comme outil d'observation, *Techniques&Culture*, n° 64, Essais de bricolage. Ethnologie de l'art et du design contemporains, p. 168-185.
- Botsman R., Rogers R., 2010, *What's Mine is Yours: The rise of collaborative consumption*, New York: Harper Business, 304 p.
- Bourdeau-Lepage L., Gollain V., Frija R., 2015, Attractivité et compétitivité des territoires, Paris : Théories et Pratiques, CNER, 205 p.
- Capdevila I., 2015, Les différentes approches entrepreneuriales dans les espaces ouverts d'innovation, *Innovations*, vol. 48, p. 87-105.
- Deskmag, 2017, *First results of the global coworking survey in charts*, URL: <https://fr.slideshare.net/carstenfoertsch/the-first-results-of-the-2017-global-coworking-survey>.
- Devendorf L., De Kosnik A., Mattingly K., Ryokai K., 2016, « Probing the Potential of Post-Anthropocentric 3D Printing », *ACM Conference on Designing Interactive Systems*, ACM, p. 170-181.
- Dubé P., Sarraillh J., Billebaud C., Grillet C., Zingraff V., Kostecki I., 2014, Le livre Blanc des Living Labs, Montréal : Umwelt Service Design, 133 p., <https://dl.dropboxusercontent.com/u/785008/livre%20blanc%20LL%20Umwelt%20-%20Final.pdf>,
- Eskelinen J., Garcia Robles A., Lindy I., Marsh J., Muentz-Kunigami A., 2015, Citizen Driver Innovation. A guidebook for city mayors and public administrators, World Bank, Washington, DC, and European Network of Living Labs, 132 p., © World Bank and ENoLL. <https://openknowledge.worldbank.org/handle/10986/21984>,
- Fabbri J., Charue-Duboc F., 2012, The role of material space in coworking spaces hosting entrepreneurs: the case of the Beehives in Paris, *2nd Organizations, Artifacts and Practices Workshop*, May 10th-11th.
- Fabbri J., Charue-Duboc F., 2016, Les espaces de coworking : nouveaux intermédiaires d'innovation ouverte ?, *Revue française de gestion*, vol. 254, p. 163-180.
- Fastermann P., 2014, *FabLabs - wie sich in offenen Werkstätten weitere Möglichkeiten erschließen*, 3D-Drucker, Berlin Heidelberg: Springer, pp. 57-59.
- Felson M., Spaeth J., 1978, « Community Structure and Collaborative Consumption: A Routine Activity Approach », *American Behavioral Scientist*, vol. 21, n° 4, pp. 614-624.
- Fleischmann K., Hielscher S., Merritt T., 2016, Making things in Fab Labs: a case study on sustainability and co-creation, *Digital Creativity*, vol. 27, n° 2, pp. 113-131.
- Foth M., Forlano L., Bilandzic M., 2016, The City is My Office: Mapping New Work Practices in the Smart City, in H. Friese, G. Rebane, M. Nolden & M. Schreiter (Eds.), *Handbuch Soziale Praktiken und Digitale Alltagswelten*, Wiesbaden, Germany: Springer, p. 1-13.

- Fu Z., Lin X., 2014, Building the co-design and making platform to support participatory research and development for smart city, *International Conference on Cross-Cultural Design*, Springer, pp. 609–620.
- Gaglio G., Lauriol J., 2011, *L'économie de la fonctionnalité : une voie nouvelle vers un développement durable ?*, Paris : Octarès, 167 p.
- Geldron A., 2013, *L'obsolescence programmée est-elle une stratégie répandue ?*, *Pour la Science*, n° 425, 2 p.
- Gershenfeld N., 2005, *FAB: The Coming Revolution on Your Desktop – From Personal Computers to Personal Fabrication*, New York: Basic Books.
- Giannetti M., Simonov A., 2009, Social interactions and entrepreneurial activity, *Journal of Economics and Management Strategy*, vol. 18, pp. 665-709.
- Guenoud P., Moeckli A., 2010, « Les tiers-lieux, espaces d'émergences et de créativité », *Revue Économique et Sociale*, n° 2, pp. 1-9.
- Huyghe M., 2015, *Habiter les territoires ruraux. Comprendre les dynamiques spatiales et sociales à l'œuvre, évaluer les perspectives d'évolution des pratiques de mobilité des ménages*, Thèse soutenue à Tours, le 16 novembre 2015.
- Jebli F., Tremblay D.-G., 2016a, La qualité de vie au travail au Québec : enjeux, attentes et réalités organisationnelles, *Revue des conditions de travail*, vol. 1, n° 3, Paris, Agence nationale pour les conditions de travail, 10 p., <https://www.anact.fr/la-qvt-au-quebec-enjeux-attentes-et-realites-organisationnelles>.
- Jebli F., Tremblay D.-G., 2016b, Responsabilité sociale d'entreprise orientée sur la qualité de l'emploi : vers une nouvelle éthique en management ?, in M. Brasseur (dir.) *L'éthique et l'entreprise*, Paris: L'Harmattan, pp. 145-161.
- Kalle K., Hirvonen-Kantola S., Ahokangas P., Iivari M., Heikkilä M., Hentilä H.-L., 2015, Urban Development Practices as Anticipatory Action Learning: Case Arctic Smart City Living Laboratory, *Procedia Economics and Finance*, vol. 21, pp. 337-345.
- Kusiak A., 2007, Innovation: The Living Laboratory Perspective », *Computer-Aided Design & Applications*, The University of Iowa, vol. 4, n° 6, pp. 863-876.
- Kuznetsov S., Paulos E., 2010, « Rise of the expert amateur: DIY projects, communities, and cultures », in NordiCHI 2010, Extending Boundaries, *6th Nordic Conference on Human-Computer Interaction*, ACM Press, <https://www.acm.org/publications>, pp. 295-304.
- Lafontaine D., Lagacée M., Boire F.P., 2013, Des laboratoires du vivants pour des territoires innovants : synthèse des travaux, Montréal : Cefrio, 24 p., http://www.cefrio.qc.ca/media/uploader/Laboratoires_vivants_rapport_synthese.pdf
- Le Moigne R., 2014, *L'Économie circulaire, Fonction de l'entreprise*, Paris : Dunod, 224 p.
- Lehmann V., Frangioni M., Dubé P., 2015, Living Lab as knowledge system: an actual approach for managing urban service projects?, *Journal of Knowledge Management*, vol. 19, n° 5, p. 1087-1107.
- Liefooghe C. (dir.), 2015, *L'économie créative et ses territoires. Enjeux et débats*, Rennes : Presses universitaires de Rennes, 246 p.
- Liefooghe C., 2016, Tiers-lieux, coworking spaces et fab labs : nouveaux lieux, nouveaux liens et construction de communautés de connaissance créatives, in C. Liefooghe, D. Mons et D. Paris (dir.), *Lille, métropole créative ? Nouveaux liens, nouveaux lieux, nouveaux territoires*, Lille : Presses universitaires du Septentrion, p. 183-221.

- Loechel A., Legrenzi C., 2013, *Les Villes Numériques : innovation, réseaux intelligents, nouveaux services*, Versailles : Éditions Best Practices, 143 p.
- Moriset B., 2016, Inventer les nouveaux lieux de la ville créative : les espaces de coworking, *Territoire en mouvement*, URL : <http://tem.revues.org/3868>.
- Moriset B., 2011, Tiers-lieux de travail et nouvelles territorialités de l'économie numérique : les espaces de coworking, Communication au colloque : *Spatialité et modernité : lieux et territoires*, SET-CNRS, Pau, France, octobre.
- Murray R., Caulier-Grice J., Mulgan G., 2010, *The Open Book of social innovation*, NESTA/The Young Foundation, mars, URL: <https://youngfoundation.org/wp-content/uploads/2012/10/The-Open-Book-of-Social-Innovation.pdf>.
- McDonough W., Braungart M., 2011, *Cradle to Cradle. Créer et recycler à l'infini*, Paris : Éditions Alternatives, 240 p.
- Niitamo V.-P., Kulkki S., Eriksson M., Hribernik K. A., 2006, *State-of-the-Art and Good Practice in the Field of Living Labs*, Proceedings of the 12th International Conference on Concurrent Enterprising: Innovative Products and Services through Collaborative Networks, Milan, Italie, pp. 349-357.
- Oldenburg R., 1989, *The great good place: Cafes, coffee shops, community centers, beauty parlors, general stores, bars, hangouts and how they get you through the day*, New York: Paragon House, 338 p.
- Oldenburg R., 1999, *The great good place: Cafes, coffee shops, bookstores, bars, hair salons, and other hangouts at the heart of a community*, New York: Marlowe, 384 p.
- Oldenburg R., 2000, *Celebrating the Third Place: Inspiring Stories about the Great Good Places at the Heart of Our Communities*, New York: Marlowe, 336 p.
- Paris T., Lê P. L., 2016, Industries de création et territoires, une relation spécifique ?, *Réseaux*, n° 196, p. 49-80.
- Petticrew M., Roberts H., 2006, *Systematic Reviews in the Social Sciences. A Practical Guide*, New York : Blackwell Publishing, 352 p.
- Pierre X., Burret A., 2014, L'apport des espaces de travail collaboratif dans le domaine de l'accompagnement des entrepreneurs : l'animation de réseaux de pairs, *Revue de l'Entrepreneuriat*, vol. 13, n° 1, p. 51-73.
- Poslad S., Athen M., Zhenchen W., Haibo M., 2015, Using a Smart City to Incentivise and Target Shifts in Mobility Behaviour--Is It a Piece of Pie, *Sensors* (14248220), vol. 15, n° 6, p. 13069-13096.
- Radjou N., Prabhu J., 2015, *L'innovation frugale. Comment faire mieux avec moins ?*, Paris: Editions Diateino, 300 p.
- Rifkin J., 2014, *The Zero Marginal Cost Society: The internet of things, the collaborative commons, and the eclipse of capitalism*, Palgrave Macmillan, 368 p.
- Rognoli V., Bianchini M., Maffei S., Karana E., 2015, DIY materials, *Materials & Design*, n° 86, p. 692-702.
- Ruyter B. (de), Van Loenen E., Teeven V., 2007, *User Centered Research in ExperienceLab*, European Conference, Darmstadt, Allemagne, 7-10 novembre (LNCS volume 4794, printemps).
- Ruyter B. (de), Pelgrim E., 2007, Ambient Assisted Living Research in CareLab , *ACM Interactions*, vol. 14, n° 4, juillet-août, p. 30-33.

- Schumacher J., Feurstein K., 2007, Living Labs – A New Multi-Stakeholder Approach to User Integration, Communication presented at the *3rd International Conference on Interoperability of Enterprise Systems and Applications*, Funchal, Madeira, Portugal.
- Schumacher J., Niitamo V.P., 2008, *Living Labs: A new approach for Human Centric Regional Innovation*, Berlin: Wissenschaftlicher Verlag, 181 p.
- Scaillerez A., Tremblay D-G., 2016a, Les espaces de co-working, les avantages du partage, *Revue Gestion de HEC Montréal*, vol. 41, n° 2, p. 90-92.
- Scaillerez A., Tremblay D-G., 2016b, Le télétravail, comme nouveau mode de régulation de la flexibilisation et de l'organisation du travail : analyse et impact du cadre légal européen et nord-américain, *ROR (Revue des Organisations Responsables)*, mai-juin, p. 21-31.
- Sempels C., Hoffmann J., 2013, *Les business models du futur : créer de la valeur dans un monde aux ressources limitées*, Paris : Pearson, 201 p.
- Smits M., 2015, *Les tiers-lieux sont-ils reproductibles à grande échelle ? Étude de la viabilité de l'intégration de ces espaces dans un processus d'aménagement formalisé*, Projet de fin d'étude, ENPC, 61 p.
- Suire R., 2013, Innovation, espaces de co-working et tiers-lieux : entre conformisme et créativité, *Working paper*, Université Rennes 1 – CREM – CNRS – IDEC, janvier.
- Tanenbaum J. G., Williams A. M., Desjardins A., Tanenbaum K., 2013, Democratizing technology: pleasure, utility and expressiveness in DIY and maker practice, *Proceedings of the SIGCHI Conference on Human Factors in Computing Systems*, ACM, p. 2603-2612, URL: <https://pdfs.semanticscholar.org/1553/79ab94e87ee9cf7648eb53dfc8749887eee7.pdf>.
- Tremblay D.-G., 2016, Precarious Work and the Labour Market, in D. Raphael (ed.), *Social Determinants of Health. Canadian perspectives*, Third edition, Toronto : Canadian Scholars Press, p. 110-129.
- Tremblay D-G., Scaillerez A., 2016, Co-working : une nouvelle tendance qui favorise la flexibilité du travail, in A. Poitras et M. Venne, *L'État du Québec 2017*, Montréal : Institut du Nouveau Monde / Del Busso éditeur, p. 215-220, URL : http://www.archipel.uqam.ca/9401/1/edq2017_m111116.pdf.
- Troxler P., Wolf P., 2010, *Bending the Rules: The Fab Lab Innovation Ecology*, Chicago: University of Chicago Press.
- Vak D., Hwang K., Faulks A., Jung Y.-S., Clark N., Kim D.-Y., Watkins S. E., 2015, 3D Printer Based Slot-Die Coater as a Lab-to-Fab Translation Tool for Solution-Processed Solar Cells, *Advanced Energy Materials*, vol. 5, n° 4, Online: https://mse.gist.ac.kr/~ppl/2004ppl/2014_%5BAdv.Energy.Mat.%5D_KIHWang.pdf.
- Van Niel J., 2015, Économie de fonctionnalité, in D. Bourg et A. Papaux (dir.), *Dictionnaire de la pensée écologique*, Paris : Presses universitaires de France.
- Vidal P., 2015, Tracer sa route, en toute intransparence numérique ? Avant-propos, *Netcom. Réseaux, communication et territoires*, vol. 29, n° 1, p. 5-12.

NOTES

1. Nous remercions le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada pour le financement de ce projet dans le cadre de son programme « Synthèse de connaissances ».

RÉSUMÉS

Au sein des pays de l'OCDE, de nombreux dispositifs destinés à développer le numérique ont été mis en place. Profitant de ce développement technologique, les façons de travailler se diversifient en réponse à la fois au contexte économique (être performant, efficace et efficient) et aux attentes des employés désireux d'une meilleure conciliation entre leur travail et leur vie privée. Le travail à distance s'est accru et prend des formes diverses, telles que le travail à domicile ou la possibilité de travailler hors des murs de son domicile et de son lieu de travail habituel. Cette dernière possibilité peut se concrétiser par la mise en place de tiers-lieux destinés à faciliter la collaboration et le partage des connaissances : espaces de coworking, fab labs, living labs notamment. On observe déjà des implantations de tiers-lieux dans la plupart des pays développés et leur nombre augmente un peu plus chaque année. La recherche sur ces nouvelles formes d'organisation est en pleine effervescence, même si elle est en émergence pour le moment. Notre recherche a pour objet de proposer une synthèse de connaissances sur les tiers-lieux. Les résultats nous permettent désormais de mieux cerner les différences entre ces divers types de lieux et dispositifs. Cet état de l'art a aussi contribué à faire avancer notre réflexion sur leur définition et leur catégorisation. S'il y a un ensemble d'écrits épars sur les tiers-lieux, nos travaux nous ont permis de déceler des manques et insuffisances. Toutefois, les écrits attestent de l'engouement pour ces nouveaux espaces d'échanges et exposent des résultats intéressants quant à l'impact de leur implantation sur les territoires concernés et sur le travail.

Within the OECD countries, many devices for the development of digital technologies have been put in place. Taking advantage of this technological development, work organisation and places of work have diversified in response to both the economic context (to be efficient, effective and efficient) and to the expectations of employees who want a better balance between their work and their private life. Remote work has increased and takes various forms, such as working from home or being able to work outside the home or the usual place of work. This last possibility can be realized by setting up third places to facilitate collaboration and knowledge sharing: coworking spaces, fab lab, living lab. Third-places are already emerging in most developed countries and their number increases each year. Research on these new forms of organization is booming, although it is still in its infancy. The aim of our research is to propose a synthesis of knowledge on third places. The results now allow us to better understand the differences between these various types of places and organizations. This state of the art has also helped to advance our reflection on their definition and categorization. If there is a set of scattered writings on third places, our work has enabled us to detect shortcomings. However, the writings testify to the enthusiasm concerning these new places of exchange and present interesting results as to the impact of their implementation on the territories concerned and on employment.

INDEX

Mots-clés : coworking, fab lab, living lab, tiers-lieu de travail, territoire

Keywords : coworking, fab lab, living lab, third place for work, territory

AUTEURS

ARNAUD SCAILLEREZ

Assistant de recherche
École des sciences de l'administration
TELUQ - Université du Québec
5800 rue Saint-Denis, bureau 1281
Montréal (Québec)
CANADA H2S 3L5
arnaud.scaillerez@teluq.ca

DIANE-GABRIELLE TREMBLAY

Professeure titulaire à l'École des sciences de l'administration
Titulaire de la Chaire de recherche du Canada sur les enjeux socio-organisationnels de l'économie
du savoir
Directrice de l'ARUC sur la gestion des âges et des temps sociaux
TELUQ - Université du Québec
5800 rue Saint-Denis, bureau 1115
Montréal (Québec), CANADA H2S 3L5
dgtrembl@teluq.ca